RELEVEUR DE PERSONNE ELECTRIQUE « TOGO » REF: 5461.00

NOTICE D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN





Z.A. Fief des Prises
USSEAU 17220 SAINTE SOULLE
Tel: (33) 05.46.42.04.16
Fax: (33) 05.46.43.06.38



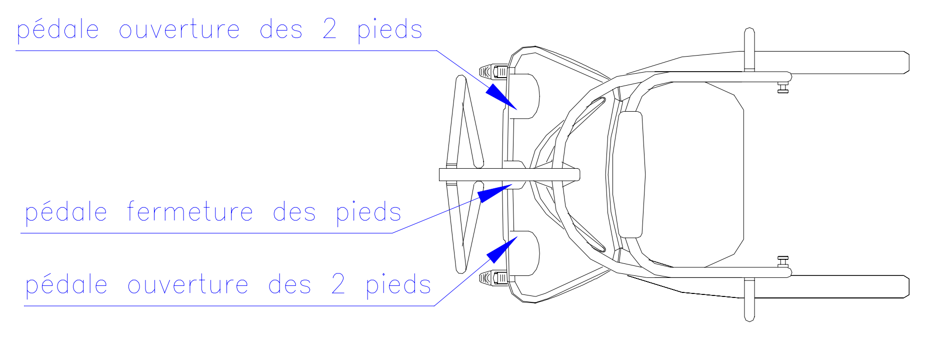
Il est impératif de lire la notice d'utilisation avant la mise en service de votre releveur.

- SOMMAIRE -

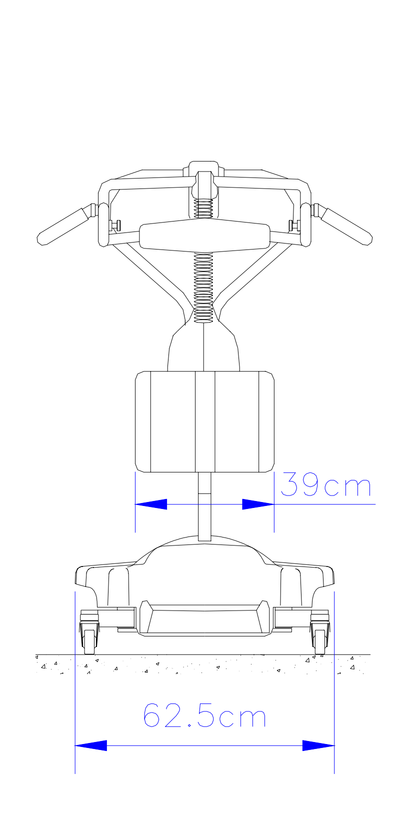
TABLE DES MATIERES PAGES

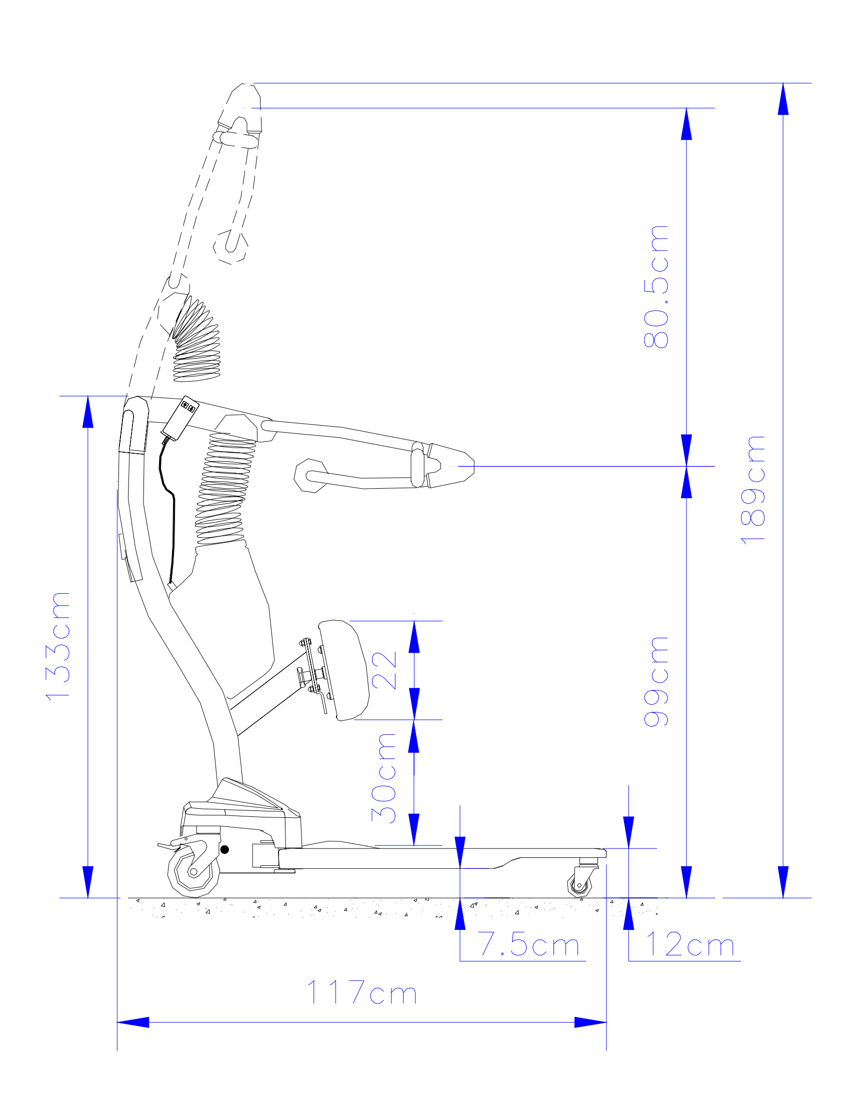
PLAN D'ENSEMBLE:

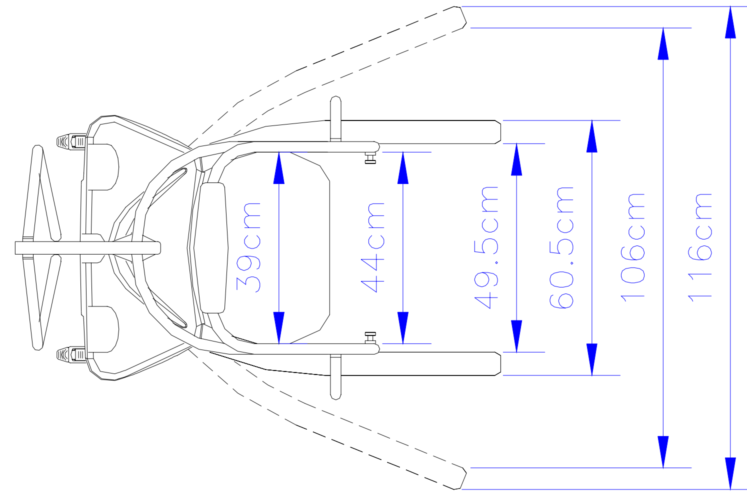
pièce de protection
mousse de protection
soufflet
capot poignée
capot vérin haut
poignée de maintien
commande
montée/descente
pièces d'accrochage
poignée
bras mobile
arrêt d'urgence
appui genoux
capot
capot vérin bas
descente d'urgence
repose-pieds
fusible de service
fusible de rechange



DIMENSIONS FONCTIONNELLES:







CARACTERISTIQUES TECHNIQUES:

GENERALITES :

- Amplitude de levage	80,5 cm
- Poids maximal du patient	175 kg
- Poids de l'appareil:	47,5 kg
- Poids de la pièce la plus lourde (châssis):	10,3 kg
- Rayon de braquage minimal:	110 cm

ELECTRICITE :

- 2 batteries 12 volts C.C. 2,9Ah
- Chargeur 230/24 volts, 50hz, 250mA, IP20.
- Prise chargeur et fusible de recharge (1.6A) situés sur le capot du châssis.
- Puissance: 8,5 A sous 24V C.C.

MONTEE/DESCENTE :

- Vérin électrique 24 volts course 300mm et débrayable.

ECARTEMENT DES PIEDS :

- Vérin électrique 24 volts course 50mm.

SYSTEMES DE SECURITE :

- Arrêt d'urgence.
- Dispositif anti-écrasement: débrayage du vérin
- Dispositif de descente de secours.

CONFORMITE :

- Appareil apposé au marquage C.E.
- Appareil conforme aux dispositions de la directive 93/42/CEE du conseil du 14 juin 1993 relative aux dispositifs médicaux.
- Conforme à la norme européenne NF EN ISO 10535 relative aux lève-personnes pour transférer des personnes handicapées.
- Normes de référence: EN292 / EN614-1 / EN980 / EN1041 / EN1441/ EN ISO 9999(1998) / EN60601-1 / EN60601-1-2 / EN12182(1997).

FONCTIONNEMENT:

Le releveur de personne « TOGO » est équipé de 2 vérins électriques ; un permettant l'ouverture et la fermeture des pieds, l'autre actionnant le bras mobile pour la montée et la descente du patient.

DOMAINE D'APPLICATION:

Composé d'un châssis sur roulettes et d'un bras articulé, ce releveur de personne permet à l'aide d'une sangle le déplacement du patient vers les toilettes, un fauteuil, ou un lit…

Toute utilisation du releveur de personne "TOGO" doit être effectuée par des personnes habilités et qualifiées ayant préalablement pris connaissance du manuel d'utilisation ainsi que des avertissements suivants:

Le " TOGO " doit être uniquement utiliser pour lever un malade.

Le "TOGO" a une capacité de charge maximale de 175 kg.

Le "TOGO" doit être utilisé uniquement avec la sangle fabriquée à cet effet. Ne pas utiliser une sangle abîmée.

Le "TOGO" est prévu pour une utilisation intérieur sur sol ferme, plat et ayant une inclinaison inférieure à 5 degrés.

Le "TOGO" ne doit pas être utilisé lorsqu'il est en charge.

Utiliser uniquement le chargeur fourni avec le "TOGO".

Le chargeur doit être connecté uniquement sur une prise secteur 220/230V A.C. se situant dans un environnement sec.

La recharge électrique des batteries est interdite dans une salle de bain.

! Nous dégageons toute responsabilité si le produit est utilisé, modifié ou assemblé sans respecter les prescriptions du manuel d'utilisation.

UTILISATION DU RELEVEUR DE PERSONNE:

Avant tout mouvement du patient, vérifier qu'il est mobilisable.

1) Amener le Togo en face du patient à transférer.

2) Ouvrir les pieds, si nécessaire, à l'aide de la commande d'ouverture du piétement (pédale de droite ou de gauche).
Le pied droit s'ouvre, suivi du pied gauche.

3) Positionner les pieds du patient sur le repose-pieds, les genoux contre l'appui-genoux.

4) Pour une meilleure sécurité, le patient peut tenir le bout de bras.

5) Positionner la sangle contre le dos du patient, en la passant sous les aisselles du patient.

6) Verrouiller la sangle sur la poitrine du patient.

Vérifier la bonne installation et le bon maintien du patient.

7) Descendre le bras à l'aide de la commande électrique de montée/descente à la hauteur voulue. Accrocher les sangles.

Vérifier la bonne fixation de la sangle avant de soulever le patient.

8) Lever le patient à l'aide de la commande électrique de levage.

9) Eloigner l'appareil de la chaise.

10) Refermer les pieds à l'aide de la pédale centrale du capot.

11) Déplacer le patient vers le lieu souhaité.

SYSTEMES DE SECURITE

Le Togo est équipé de trois systèmes de sécurité :

- Un bouton d'arrêt d'urgence qui empêche l'utilisation de l'ensemble des fonctions de l'appareil (Montée/descente, ouverture/fermeture des pieds).

- Un dispositif de débrayage du vérin en cas d'obstacle.

- Un bouton de descente d'urgence : Il s'agit d'un système indépendant, actionnable par la main, situé sur le capot du châssis.

Ce système permet la descente du bras, par un appui continu sur le bouton en cas de disfonctionnement de l'appareil.

Cette fonction ne doit pas être utilisée lors d'un fonctionnement normal de l'appareil.

CONTROLE PERIODIQUE:

1) Il convient d'effectuer un contrôle périodique du releveur au moins une fois par an. Le contrôle périodique consiste à pratiquer un examen visuel (plus particulièrement de la structure qui soutient la charge dans le releveur et des mécanismes de levage, ainsi que les systèmes d'attache, de freinage, de commande, de sécurité et des dispositifs de soutien des personnes), et tout essai de fonctionnement ou mesure d'entretien pouvant être exigé.

A chaque contrôle, il convient d'effectuer un essai de charge en sécurité sur au moins un cycle de levage à la charge maximale.

2) Il convient que le contrôle périodique soit effectué par une personne possédant les qualifications requises et connaissant bien le modèle, l'utilisation, et l'entretien du lève-personne. Il convient de spécifier l'étendue du contrôle périodique dans le manuel d'utilisation.

3) Il convient de consigner toute observation importante concernant la sécurité du releveur, de préférence dans le carnet de bord du manuel dont il convient de confier la mise à jour à la ou aux personne(s) responsable(s) de l'assistance / de l'entretien du releveur.

Il convient également de mentionner dans le carnet de bord la date des actions correctives, en réponse aux observations notées.

4) Il convient de noter dans le carnet de bord la date du contrôle du releveur et le résultat du contrôle, accompagnés de la signature du contrôleur.

Il convient d'identifier et de noter dans le carnet de bord les éléments de soutien de la personne qui sont détachables, et qui sont eux aussi contrôlés. Les notes devraient faire état du contexte d'utilisation (maison de retraite ou type d'instruction, etc…).

5) Si le contrôle périodique met à jour la présence de défauts, de pièces usagées, ou de tout type de détérioration, remettant en cause la sécurité du releveur, il convient d'en avertir immédiatement le propriétaire. Si le danger en matière de sécurité est immédiat, il convient que le releveur soit immédiatement retiré du service. Il ne peut alors être utilisé qu'après l'élimination des défauts.

6) Il convient de noter dans le carnet de bord les défauts et les dommages déterminants pour la sécurité du releveur, survenus entre les contrôles et ayant déjà fait l'objet d'actions correctives.

7) Il convient que Reval soit informé en retour des défauts et détériorations importants, afin qu'il prenne les mesures nécessaires. Il convient de faire état de ce retour d'informations dans le carnet de bord.

ENTRETIEN:

A) NETTOYAGE :

Il est conseillé de nettoyer le TOGO après chaque utilisation, à l'aide d'un chiffon humide ou de lingettes antimicrobiennes.
Ne pas utiliser de produits abrasifs ni de solvants (crèmes à récurer).

Ne pas laver au jet (à grande eau).

B) RECHARGE DES BATTERIES :

La recharge des batteries doit se faire **quotidiennement.**

- Raccorder le chargeur (livré avec l’appareil) à la prise de charge situé sur le capot du châssis.

- Temps de recharge : 12 heures

Pour la recharge, ne pas enclencher l’arrêt d’urgence. **Veillez à protéger le chargeur des chocs éventuels.**

C) CHANGEMENT DU FUSIBLE GENERAL (10A) :

- Enlever le fusible défectueux.(à droite du capot)

- Prendre le fusible de rechange. (coté gauche du capot)

- Remplacer le fusible

Il est conseillé de remplacer le fusible de rechange (fusible 10A).

CARNET DE BORD:

Date du contrôle	Eléments de soutien (type + référence)	Essai de charge (175kg)	Observations / Compte rendu	Actions correctives / Motif d'intervention / date	Contrôleur (nom et signature)

DIAGNOSTICS ET ACTIONS A MENER EN CAS DE DISFONCTIONNEMENT:

EFFETS	CAUSES	ACTIONS A MENER
Pas de fonctionnement électrique	- Arrêt d'urgence enclenché - Batteries déchargées - Fusible défectueux - Carte électronique	- Déverrouiller ① - Recharger les batteries - Changer le fusible - Contacter Reval
Pas de montée/descente	- Commande électrique de levage déconnectée - Commande électrique de levage hors service - Vérin électrique hors service	- Reconnecter la commande - Changer la commande - Contacter Reval
Pas d'ouverture ou de fermeture des pieds	- Batteries faiblement chargées - Pédales d'ouverture et de fermeture défectueuses	- Recharger les batteries - Contacter Reval

① Pour déverrouiller l'arrêt d'urgence: tourner le bouton rouge vers la droite ou vers la gauche.